



PREAVIS N° 28 / 2018
de la Municipalité au Conseil communal
relatif au site des Prés-Clos, réfection Rotzérane
et aménagements extérieurs

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Après une première réfection en 2015, une deuxième série de travaux doit être entreprise pour la salle de la Rotzérane «âgée» de 22 ans et de son environnement datant lui de 1979.

2. LE PROJET

Une nouvelle machine à laver la vaisselle (professionnelle) pour permettre une location optimale de la buvette. Un sas d'entrée pour couper les courants d'air désagréables lors des hivers rigoureux.

Redonner une seconde jeunesse au plancher de la scène, raviver quelques lignes de la salle, celles-ci ayant subi aussi les usures du temps.

Pose d'un renvoi d'eau entre la buvette et le store (parvis côté Puenzieux).

Réfection de la chenau sud du bâtiment vestiaire FC et remplacement du pare-ballon du terrain B côté montagne. Remplacement surface des goals terrain B.

Amélioration de la qualité de l'accueil de l'UAPE. Agrandissement de l'auvent de l'UAPE et pose de bacs de plantation « découverte » pour les pensionnaires de l'unité d'accueil, ainsi que la pose d'une table et bancs pour les activités extérieures.

La Municipalité en profite pour tirer la fibre optique et raccorder le Collège des Prés-Clos à l'administration communale et cette dernière au Collège des Salines.

3. TRAVAUX

Rotzérane

| | | |
|--|------------|-----------------|
| 1 machine à laver professionnelle (dimension des bacs de lavage identique à celle de la cuisine permettant une synergie entre les deux points de lavage lors des grandes manifestations. | CHF | 8000.- |
| Réfection du plancher de la scène, ponçage, petites réparations, vitrification | CHF | 3000.- |
| Traçage des lignes de volley et du cercle scolaire | CHF | 1500.- |
| Pose d'un sas d'entrée | CHF | 11000.- |
| Pose d'un renvoi d'eau Buvette-Parvis | CHF | 2500.- |
| Total | CHF | 26'000.- |

UAPE

| | | |
|---------------------------------|------------|----------------|
| Agrandissement de l'auvent UAPE | CHF | 2500.- |
| Bacs pour jardin | CHF | 2000.- |
| Table et bancs | CHF | 3500.- |
| Total | CHF | 8'000.- |

Aménagements extérieurs

| | | |
|--|------------|-----------------|
| Réfection de la chenau bâtiment vestiaires FC | CHF | 10000.- |
| Réfection et nettoyage toit, remplacement plaques défectueuses | CHF | 5000.- |
| Changement du pare-ballons côté montagne terrain B | CHF | 10000.- |
| Réparation de la surface goal terrain B semi-synthétique | CHF | 20000.- |
| Total | CHF | 47'000.- |

Fibre optique

| | | |
|---|------------|-----------------|
| Fourniture et pose de liaison fibre optique entre les bâtiments | CHF | 10000.- |
| Total | CHF | 10'000.- |

4. RECAPITULATIF

| | | |
|-------------------------|------------|-----------------|
| Rotzérane | CHF | 26'000.- |
| UAPE | CHF | 8'000.- |
| Aménagements extérieurs | CHF | 47'000.- |
| Fibre optique | CHF | 10'000.- |
| Divers et imprévus | CHF | 7'000.- |
| Total | CHF | 98'000.- |

5. CONCLUSION

En conclusion, au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Roche

- Vu** le préavis N° 28/2018 de la Municipalité au Conseil communal relatif au site des Prés-Clos, réfection Rotzérane et aménagements extérieurs
- Ouï** le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Décide**
1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux sur le site des Prés-Clos, réfection Rotzérane et aménagements extérieurs
 2. De lui accorder à cet effet un crédit de CHF 98'000.-
 3. De financer ces travaux en recourant à l'emprunt au meilleur taux auprès d'un établissement de son choix
 4. D'amortir ces travaux par un prélèvement au fonds de réserve « travaux » pour un montant de CHF 49'000.- et d'amortir le solde sur une durée de 5 ans.

Adopté en séance de Municipalité le 22 mai 2018

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

le Syndic
Chr. Lanz

la Secrétaire
E. Jordan



Délégué(s) de la Municipalité : Rémy Roulet, municipal